

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 10 octobre 2016

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Septième débat d'orientations budgétaires

Le gouvernement a arrêté un projet de délibération du Congrès relatif au débat d'orientations budgétaires pour la période 2017-2019. Dans la lignée de 2016, le rapport traduit la volonté, à travers la politique économique du gouvernement, de s'inscrire dans les évolutions structurelles de l'économie calédonienne pour qu'elle soit moins dépendante de l'extérieur et moins fragile.

La loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, réactualisée le 3 août 2009, dispose que « dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, un débat a lieu au Congrès sur les orientations budgétaires de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés ». Cette disposition a été mise en œuvre dès 2011.

Point sur la situation financière de la Nouvelle-Calédonie

Le rapport du débat d'orientation budgétaire de 2016 avait mis en exergue la situation financière fragile de la Nouvelle-Calédonie due à l'effet ciseau de la progression des dépenses qui a été plus rapide que celle des recettes ces dernières années, d'une part, et au contexte économique en ralentissement, d'autre part. Il précisait également que ce cadre budgétaire contraignant permettrait une réévaluation et une réorientation des politiques publiques aux coûts les plus justes, et à une prise de conscience collective sur les réformes à venir.

En effet, après une croissance forte entre 2000 et 2010, dopée par les investissements liés notamment aux projets métallurgiques, la Nouvelle-Calédonie est entrée progressivement dans une phase de croissance faible. La crise sans précédent du nickel a accéléré ce ralentissement économique et mis en exergue la fragilité de notre modèle économique et son essoufflement. La croissance cette année devrait être limitée entre 0,3 et 0,5 % ; faute de relais de croissance à court terme.

Vers un nouveau modèle de croissance

Pour que la Nouvelle-Calédonie retrouve les chemins de la croissance, il faut donc s'orienter sur un modèle plus endogène, plus productif et compétitif et retrouver de nouveaux équilibres en matière budgétaire et financière.

C'est le sens de la politique économique menée par le gouvernement de vouloir agir à la fois sur l'évolution de la demande :

- en soutenant les exportations (de nickel et hors nickel),
- en agissant sur la fiscalité qui, en corrigeant les inégalités de revenus, permettra de relancer la consommation,
- en soutenant l'investissement, moteur indispensable de la croissance.

L'autre volet de cette politique économique s'appuie sur l'amélioration de l'offre des entreprises calédoniennes par :

- le soutien de nouvelles filières qui favorisent les productions locales en substitution à l'importation,
- la mise en œuvre d'une politique d'innovation,
- la réforme de la fiscalité indirecte, avec la TGC, qui devrait contribuer à la baisse des prix et donc à la compétitivité des entreprises calédoniennes sur le marché intérieur et sur les marchés extérieurs.

Le budget de la Nouvelle-Calédonie sous contrôle

Les efforts entrepris récemment par la Nouvelle-Calédonie pour une maîtrise accrue de ses budgets ont permis de rétablir les grands équilibres mais il faut rester vigilant. De 2012 à 2016, l'encours de dette a quasiment doublé passant de 15 052 MF à 33 850 MF générant un taux d'endettement (rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement) de 75 % en 2016. Si ce recours à l'emprunt se poursuit au même rythme, le seuil limite des 90 % recommandé pour les collectivités importantes devrait être rapidement atteint et même dépassé.

Les grandes orientations pour 2017-2019

La conjoncture actuelle impose de maintenir l'activité économique et l'emploi, notamment par le soutien à l'investissement et à la consommation. Le scénario du maintien d'un niveau d'investissement public de la Nouvelle-Calédonie similaire à celui de 2016 (estimé à 10,6 milliards de francs) est l'objectif fixé par le gouvernement.

Ces différents objectifs, respect des équilibres, maintien de l'activité économique et de l'emploi, réformes de structures, obligent la Nouvelle-Calédonie à se donner de nouvelles marges de manœuvre pour son budget propre afin de passer le cap difficile de l'année 2017.

Plusieurs pistes sont soumises à la discussion des élus comme l'intégration des établissements publics qui disposent de fonds de roulement excédant leurs besoins à l'effort global de la collectivité, ou l'instauration des frais de gestion aux bénéficiaires finaux des impôts et taxes collectées par la Nouvelle-Calédonie, ou encore la modernisation de l'appareil fiscal.

* *
*